

Si votre domicile est très éloigné de votre entreprise ou de l'IFA ou des deux, vous avez peut être intérêt à chercher un logement plus proche de ces deux endroits. Vous pouvez :

- Louer un appartement à loyer libre. Si vous n'êtes pas à la charge de vos parents, vous aurez droit à une allocation au logement. Renseignez vous auprès de la caisse d'allocation familiale du lieu où vous voulez vous loger.

- Demander à bénéficier d'un logement HLM, mais les formalités et les délais d'attente sont souvent très longs.

- Demander une place dans un foyer de jeunes travailleurs.